



## DÉCLARATION LIMINAIRE AU CTL n° 6 bis du 15 OCTOBRE 2021

Après LuxLeaks et les Panama Papers, l'évasion fiscale fait son grand retour à la une des médias. Les premières révélations des Pandora Papers, provenant des archives de 14 cabinets spécialisés dans la création de sociétés offshore dans les paradis fiscaux, mettent en cause une longue liste de dirigeants politiques. Ces documents incriminent l'ancien ministre de l'économie et des finances et ancien directeur du FMI Dominique STRAUSS-KAHN. Chacun se souvient qu'avant lui, Jérôme CAHUZAC tombait également pour fraude fiscale et blanchiment de fraude fiscale.

En matière de fraude fiscale, de montage financier, d'échappement aux impôts nationaux, GOOGLE fait figure de modèle. Si ses talents lui ont valu d'être condamné par le tribunal de PARIS, le projet « Foncier innovant » voulu par BERCY et dont le coût devrait dépasser les 12 millions d'euros, a été attribué à ... GOOGLE.

Comme vous le savez certainement, la CGT a demandé aux parlementaires de constituer une commission d'enquête pour faire la lumière sur cet accord passé en catimini.

Un cycle de négociations sur un protocole d'accord relatif à la reconnaissance de l'engagement des agents a été annoncé par le Directeur général de la DGFIP. Pour nous, la discussion doit se situer au niveau de la fonction publique et doit porter sur la revalorisation du point d'indice, dont le gel supporté depuis près de 10 ans s'est traduit par une perte de pouvoir d'achat de 18 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Que les crises soient financières, bancaires ou d'ordre sanitaire, la France a su toujours les surmonter. C'est son modèle social, qui repose sur la qualité de ses services publics, qui a permis d'y faire face. Alors comment expliquer le projet de loi de finances pour 2022 qui entérine 1485 nouvelles suppressions d'emplois au ministère de l'économie, des finances et de la relance. 9700 emplois auront été détruits à la DGFIP durant cet interminable quinquennat. Combien de postes vont encore être impactés dans le VAL DE MARNE ? Combien de services vont encore être déstructurés ? Combien de services nationaux vont être créés pour tenter de pallier aux inévitables défaillances qui ne manqueront pas de subvenir dans les départements ? Centraliser et concentrer les services, c'est priver les usagers d'un accès à ces structures. Les EFS ne sont qu'un leurre, une vaine, éphémère et illusoire tentative de remettre un « espace » public là où une structure identifiée DGFIP était autrefois présente réellement, avec un personnel qualifié et compétent.

La CGT déplore l'état des effectifs dans le Val de Marne : au 24 septembre 2021 il manquait selon vos informations :

4,3 A+, 11,2A, 47,2B et 14,5C soit près de 80 agents sans compter les prochains départs de cadre C reçus au concours de contrôleur, les départs en retraite, les congés de longue durée et les absences de toute nature.

La « mode » à la DGFIP ces derniers temps est de recruter des contractuels au lieu et place des fonctionnaires. La CGT Finances publiques 94 voudrait à ce sujet vous rappeler

ses revendications. Nous demandons le recrutement de fonctionnaires titulaires par voie de concours. Nous demandons également la titularisation des agents contractuels. Pour nous, ce type de recrutement « low cost » n'est destiné pour l'administration qu'à faire des économies, et à attribuer des postes à des agents qui auront bien moins de garanties que les agents titulaires. C'est pourquoi, en lisant le procès-verbal du CTL du 23 février 2021, nous avons été plus qu'étonné en lisant vos propos, Madame la Présidente du CTL. En effet, il est indiqué, je vous cite **« des choses déplaisantes ont été dites sur les contractuels et notamment que le recrutement des contractuels a été confié à une contractuelle incompétente. Cette remarque est incompréhensible et blessante [...] Madame Morin fait ici référence à des propos tenus avant ce CTL et lors de la déclaration liminaire d'une organisation syndicale l'ayant quitté »**.

Le fait d'être étonné est plus que faible. Vous sous-entendez que c'est la CGT qui aurait pu tenir de tels propos, puisque nous avons boycotté cette séance.

Or en relisant notre liminaire, nous constatons seulement concernant le FDS, je cite le **« recrutement de 8 contractuels embauchés pour 6 mois sans compétence ni technicité »**. **« Le recrutement est sous la responsabilité d'une inspectrice contractuelle recrutée récemment »**.

Ces propos ne remettent nullement en cause les compétences de la collègue contractuelle, nous constatons seulement son statut de contractuelle. Quant aux agents recrutés pour le FDS, nous nous basions seulement sur l'annonce de recrutement qui avait été rédigée et qui précisait que des connaissances fiscales étaient bienvenues (et donc pas nécessairement obligatoires).

En outre, jamais avant ce CTL nous n'avons remis en cause la compétence des agents recrutés, mais comme précisé précédemment, nous déplorons ce mode du recrutement.

Il est pour nous inadmissible que vous portiez ce genre d'accusation à une instance lorsque les syndicats que vous accusez ne sont pas présents pour rétablir la vérité et s'expliquer.

D'autant que quand la CGT vous a demandé des explications par mail le 2 mars dernier que selon des bruits de couloirs, de tels propos auraient été tenus et que nous voulions nous assurer que la CGT n'était pas concernée, vous nous avez répondu le 3 mars que nous vous informions par notre mail de ces faits.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des propos erronés sont prêtés aux OS par la direction (rappelons le cas du SPF où il a été indiqué aux agents que les OS avaient demandé à ce que leur mobilier ne soit pas changé !).

Nous tenions également à vous rappeler que la CGT Finances publiques est un syndicat et non un « partenaire ». Notre rôle est d'assurer la défense collective et individuelle des intérêts des agents. Au-delà de ce rôle premier, nous portons des valeurs et un projet de société dans lesquels les services publics sont indispensables. Nous tenions à vous rappeler notre attachement au réseau de proximité.

La CGT, vu ce qui a été dit précédemment et vu les sujets à l'ordre du jour, ne participera pas à ce CTL.